

Procès-verbal de la réunion tenue le mardi 5 février 2019 à 18h30 à Bruxelles.

RÉF: CDWP/19.01/WG

Présents: VZF: Freddy HOSTE – Tomas CASSIMAN (VZF) .
FFBN: Billy WILLIAMS – Francis MERCIER.
Wouter GEORGES, secrétaire-général.

1. Approbation procès-verbal CDWP dd. 19.12.2018

Le procès-verbal est lu et approuvé.

2. Courrier:

- La Commission de Discipline WP a pris connaissance des décisions de la Commission Sportive Nationale WP par rapport à la participation des joueurs suspendus non-qualifiés. Pour les matches concernés des clubs ZNA et HZS le score du forfait a été acté. Pour les matches concernés du club ENLWP la CSWP Nationale a décidé de ne pas infliger une sanction.
- Modifications FINA WP Rules: la Commission de Discipline a pris connaissance des divers courriers et documents, ainsi que de la présentation de l'arbitre K. DE BOECK suite à sa participation au FINA WP Referees School à Istanbul.
Le mardi 12 février une réunion entre la Commission Centrale des Arbitres et la CSWP Nationale se tiendra afin de présenter et d'examiner l'introduction de ces nouvelles règles.
Selon W.GEORGES la présence d'un ou plusieurs membres de la Commission de Discipline WP serait souhaitable.
- La Commission de Discipline WP a pris connaissance des coordonnées personnelles modifiées de l'arbitre K. DE BOECK.

3. Examen rapports arbitres

3.1. Match 1465/SH IV ROSC – DZO du 22/12/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **CARON Bert (ROSC)**.

3.2. Match 1535/BC B ESN – VZG du 23/12/2018.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GILLET Nicolas (ESN)**.

3.3. Match 657/U17 TZK – DM du 11/01/2019: rapport arbitre DIETENS.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. DIETENS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **THOMAERE Edouard (DM)** pour brutalité (coup volontaire à l'adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **WATTEAU Hugo (DM)**.

3.4. Match 871/U15 DM – WZK du 12/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DE VOGEL Oni (WZK)**.

3.5. Match 662/U17 RBP – ZNA du 13/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **ANDREEV Axel (RBP)**.

3.6. Match 258/SH III RISC – MZVA du 18/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **MARTENS Jonathan (RISC)**.

3.7. Match 329/SH III R ESN – HZS du 19/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre S. VRIELINCK.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **ANDREEV Axel (RBP)**.

3.8. Match 663/U17 RSCM – TZK du 19/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme les exclusions OUT DEF pour les joueurs **VAN OOSTERWYCK Basile (RSCM)**, **PERMENTIER Arne (TZK)** et **DETAVERNIER Jens (TZK)**.

3.9. Match 665/U17 DM – ENLWP du 19/01/2019: rapport arbitre DEPUYDT.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre A. DEPUYDT.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **WATTEAU Hugo (DM)** pour brutalité (coup à l'adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.10. Match 877/U15 AZSC – ROSC du 18/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **PEETERS Bent (AZSC)**.

3.11. Match 882/U15 KWK – CCM du 18/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **GASPARD Guillaume (CCM)**.

3.12. Match 1142/U13 CWN – DZO du 19/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **LALOUX Felix (CWN)**.

3.13. Match 37/SL ENLWP – DM du 26/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **BEN RHOMDANE (ENLWP)**.

3.14. Match 116/SH II WZK – ROSC du 25/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le joueur **BEIRENS Stijn (ROSC)**.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **D'HOOGHE Andres (WZK)**.

3.15. Match 117/SH II SCC – AZSC B du 26/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **1 journée** pour le joueur **TIGNOL Mike (AZSC)** pour carte rouge CAT.2. Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.16. Match 265/SH III ENLWP – MZVA du 27/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VAN DEN BEMPT Gerd (MZVA)**.

3.17. Match 331/SH III R VZG – ESN du 26/01/2019: rapport arbitre BAETENS.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre B. BAETENS.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **MINNEBO Mitch (VZG)** pour brutalité (coup au-dessus de l'eau à l'adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.18. Match 963/U15 RA BZV – GZV du 27/01/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.

La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **VINDEVOGHEL (BZV)**.

3.19. Match 1021/U15 LAQUA – GZVN du 27/01/2019 : rapport arbitre VERHEYE.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match et du rapport de l'arbitre L. VERHEYE.

La Commission de Discipline confirme la sanction automatique de **2 journées** pour le joueur **WERREBROUCK Seth (GZVN)** pour brutalité (étranglement de la gorge de son adversaire). Pas de récidive = pas de suspension supplémentaire.

3.20. Match 119/SH II TZK – GZV du 02/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **DE RUYCK Sebastien (TZK)**.

3.21. Match 120/SH II ZNA – ROSC du 02/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **HENDRYCKX Kris (ROSC)**.

3.22. Match 267/SH III HELIOS – VZG du 01/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **VERPOEST Thomas (WPW)**.

3.23. Match 175/SH II R TZK – WZK du 01/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **PAUWELS Ruben (VZG)**.

3.24. Match 269/SH III SCSG – ENLWP du 02/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **PUZZO Pascal (ENLWP)**.

3.25. Match 677/U17 NA TZK – CNT du 03/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **DE RUYCK (TZK)**.

3.26. Match 679/U17 NA RBP – ENLWP du 03/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **SANGUELLINI Alessandro (RBP)**.

3.27. Match 1474/SH IV DZO – RSCM du 02/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme l'exclusion OUT DEF pour le joueur **MARTIN Rudy (RSCM)**.

3.28. Match 1475/SH IV EN – DM du 02/02/2019.

La Commission de Discipline a pris connaissance de la feuille de match. Il n'y a pas de rapport obligatoire de l'arbitre.
La Commission de Discipline confirme la carte rouge CAT.1 pour le coach **GHESQUIER (DM)**.

4. Divers:

- Dans le cadre de la révision annuelle du règlement fédéral la Commission de Discipline WP proposera le complément suivant au Tableau des Sanctions Automatiques au CA FRBN :
[À partir de la saison WP 2019-2020 les cartes jaunes des coaches seront enregistrées.](#)
[Après 3 cartes jaunes une suspension automatique supplémentaire et une amende seront imposées au coach concerné.](#)
- Vu sa disponibilité irrégulière T. CASSIMAN estime qu'il serait opportun de désigner un membre réserve de la VZF.

Le rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-général.

PROCHAINE RÉUNION COMMISSION DE DISCIPLINE WATER-POLO:
MARDI 05 MARS 2019 – 18h30 - BUREAU FEDERAL BRUXELLES